

Secrétariat :

DEAL Réunion – Valentin Le Tellier

Tel : 02 62 94 72 44 – 06 92 56 30 56

Mél : comite-eau-biodiversite-reunion@developpement-durable.gouv.fr

Compte-rendu

Version	Version 2 du 28/07/2023
PJ	<ul style="list-style-type: none"> - diaporama général DEAL (20230627_diapo_deal_commission_ressource_v1.pdf) - diaporama Département sur le PDEAH (1.1_PDEAH_Reunion_ComRessEau_27_06_2023_vf.pdf) - diaporama BRGM sur les études volumes prélevables (230627_ComRessouce_EVP_BRGM.pdf) - diaporama DEAL sur le RETEX saison sèche 2022 (2023-06-27-RETEX saison sèche.pdf) - diaporama Office de l'eau sur l'état de la ressource (2023_06_27_COM_RESSOURCE.pdf) <p>Ces pièces jointes, ainsi que le présent CR sont téléchargeables sur le portail du CEB 974 à l'adresse https://www.comite-eau-biodiversite-reunion.fr/seance-du-27-juin-2023-a242.html.</p>
Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none"> 1. Révision du PDEAH : avancement (CD974) 2. Etat des lieux des études d'évaluation des volumes prélevables (DEAL/BRGM) 3. Structuration des données de suivis de prélèvements (DEAL) 4. Élaboration du plan d'actions de la commission (DEAL) 5. Retour d'expériences sur la saison sèche 2022 et perspectives 2023 (DEAL/OE)
Participants	cf. annexe

1. Révision du PDEAH : avancement

Sarah Bataille et Arnaud Dehedin présentent l'état d'avancement de la révision du Plan départemental de l'eau et des aménagements hydrauliques (PDEAH), en particulier le bilan de la phase initiale de diagnostic (cf. diaporama). L'objectif est de disposer d'un nouveau document début 2024.

Frédéric Aure : quelles données ont été utilisées pour estimer les besoins d'eau pour l'irrigation en 2052 ?

Arnaud Dehedin : il s'agit des données issues d'une étude du CIRAD estimant l'impact du changement climatique sur les besoins en eau de la canne à sucre (a priori +3 % sur le périmètre ILO et +8 % sur le périmètre MEREN), à assolement constant.

Jean-Paul Maugard : pourquoi ne pas mobiliser les CLE lors des ateliers d'intelligence collective prévus au dernier trimestre ?

Sarah Bataille : certaines CLE ne sont pas activées par les intercommunalités. Elles seront néanmoins conviées aux ateliers.

Vayana Dominique : les communes ont-elles été rencontrées pour échanger sur un appui du PDEAH au développement urbain ?

Arnaud Dehedin : 3/4 des communes ont répondu. Certains projets comme la ZAC Beauséjour et l'écocité

Cambaie ont bien été pris en compte. Toutes communes seront invitées aux ateliers.

Faiçal Badat : le prix de l'eau potable est inférieur à La Réunion par rapport aux autres territoires, mais il faut être prudent dans les conclusions à en tirer. En effet, le prix de l'AEP représente 3-4 % du budget des ménages à La Réunion, il faut donc comparer à situation équivalente.

Arnaud Dehedin : l'analyse du prix de l'eau potable permet de comprendre certains fonctionnements. Actuellement, la SAPHIR ne dispose pas des moyens suffisants pour renouveler ses réseaux

Valentin Le Tellier : un travail est-il réalisé avec les agriculteurs afin d'optimiser leurs consommations ? La chambre d'agriculture dispose de données de référence sur la consommation à l'hectare selon les cultures et les micro-régions. Il paraît intéressant d'avoir un prix à l'achat dépendant de l'efficacité de l'installation de l'agriculteur, et en complément d'orienter le conseil agricole vers les parcelles les plus consommatrices.

Arnaud Dehedin : il faudrait une étude à part entière. La tarification doit être incitative et pas punitive (donc il faudrait trouver de l'argent pour faire payer moins cher ceux qui sont plus économes).

Sarah Bataille : La SAPHIR a les données de consommation d'eau, mais pas le type de culture. Il faudrait également prendre en compte la rentabilité des agriculteurs. Un certain équilibre est à rechercher, car le Département a aussi une compétence sociale. Actuellement, un prix « social » est pratiqué à destination des agriculteurs (moins cher que pour collectivités). Pourquoi pas mettre en place un prix différencié Hauts/Bas, Est/Ouest ? Le Département demande au bureau d'études de développer tous les scénarios afin d'être prêts pour le renouvellement des contrats avec la SAPHIR fin 2024..

Frédéric Aure : l'assolement d'un agriculteur n'est pas figé dans le temps, ce qui peut rendre difficile la tarification d'une année sur l'autre.

Afin d'optimiser les consommations d'eau pour l'irrigation, il est plus intéressant d'intensifier le suivi individualisé des agriculteurs à l'échelle de l'exploitation sur un pas de temps fin. En effet, globalement, à l'échelle d'un périmètre, il n'y a pas de surconsommation sur une année. Celle-ci est en revanche visible à une échelle fine (trimestrielle, mensuelle...).

La chambre d'agriculture renouvelle sa demande d'accéder aux données de consommation aux bornes pour pouvoir mener ce travail .

Christophe Castanier : il est important de prendre en compte également le taux d'équipement et le taux de renouvellement des équipements, car le rendement se détériore au fil du temps.

2. Etat des lieux des études d'évaluation des volumes prélevables

Valentin Le Tellier, Mélodie Gosset et Bertrand Aunay rappellent le cadre réglementaire et l'état d'avancement des études d'évaluation des volumes prélevables (EVP), dans les eaux souterraines et superficielles : *cf. diaporamas en PJ*.

Ces études ont pour objectif de définir des volumes maximum prélevables par masse d'eau. Ces volumes sont ensuite répartis par catégorie d'usage dans la cadre de comités de concertation dédiés, puis à être mis en œuvre lors de la délivrance de nouvelles autorisations ou dans les autorisations déjà accordées (en les modifiant).

Jean-Paul Maugard : quel est l'effet du changement climatique sur l'intrusion saline ?

Bertrand Aunay : l'impact porte surtout sur les secteurs de plaine (pas sur les côtes rocheuses). Le BRGM a travaillé en parallèle sur des scénarios de remontée des niveaux marins, non modélisés précisément à ce stade.

Frédéric Aure : quel sera l'impact économique des éventuelles restrictions d'eau sur les préleveurs ?

Valentin Le Tellier : les EVP n'ont pas vocation à décliner finement par préleveur les éventuelles baisses de

prélèvement à mettre en œuvre. Cela relève des comités de gestion mis en place une fois les EVP finalisées, auxquels participent les représentants du monde agricole. Le seul comité de gestion en place actuellement concerne la masse d'eau souterraine du Gol, suite à la finalisation de l'EVP dédiée.

Christophe Castanier : va-t-on vers une diminution forte de la ressource ?

Bertrand Aunay : hormis les infiltrations de la galerie Salazie amont (ILO), il n'y a pas à La Réunion d'exploitation « minière » de la ressource (au sens où toute la ressource est captée, au-delà de la recharge), contrairement à certains grands aquifères comme en Roussillon ou en région parisienne.

A La Réunion, il n'y a globalement pas de tension sur le Nord (5-7,5 % de taux de prélèvement/recharge) et l'Est (0,6%). Les tensions pèsent sur l'Ouest et le Sud, avec un risque d'intrusion saline en cas de prélèvement trop important par rapport à la recharge. C'est ce qui s'est passé en 2000 avec des records de conductivité électriques atteints, même si les épisodes pluvieux des années suivantes ont permis de rétablir progressivement la ressource. Les phénomènes qualifiés d'irréversibles se sont passés en Espagne car quand un puits était contaminé, on en faisait un autre derrière, ce qui faisait progresser l'intrusion saline à l'intérieur des terres.

Faiçal Badat : le seuil de 5 % pour le taux prélèvement/recharge issu de la méthodologie DCE est-il adapté à La Réunion ?

Bertrand Aunay : en dessous de 5 %, il n'y a pas de soucis, et au-delà de 5 % il est nécessaire d'étudier plus finement les impacts.

Anli Bourhane : il serait utile que le BRGM propose des valeurs de seuil, sur la base de sa connaissance du fonctionnement de la nappe. Ces valeurs pourraient être basées dans le Sud et l'Ouest sur la salinité, et dans le Nord sur le rabattement de la nappe.

Bertrand Aunay : la liste des critères à respecter doit être définie collectivement, puis le BRGM modélise et en déduit des valeurs seuils. Un exemple de règle de gestion peut consister à ne pas descendre en dessous du plus bas niveau d'eau atteint ces 20 dernières années.

Faiçal Badat : l'EVP Ouest porte sur plusieurs masses d'eau, faut-il la découper ?

Bertrand Aunay : une seule EVP est prévue, mais elle sera spatialisée, car les prélèvements y sont assez éloignés et indépendants les uns des autres.

Christophe Castanier : une analyse globale à l'année ne peut-elle cacher des difficultés saisonnières ?

Bertrand Aunay : cela dépend des secteurs, plus ou moins réactifs ou inertiels. En cas de bonne saison cyclonique, la recharge va arriver vers mai-juin en secteur inertiel ou plus tôt en secteur réactif.

Frédéric Aure : les prélèvements dans les ravines sont-ils pris en compte dans les EVP ?

Valentin Le Tellier : cela concerne surtout les EVP eaux superficielles, dont la méthodologie est moins éprouvée à ce jour (une seule EVP lancée en 2022 sur la rivière du Mât). Ces EVP définissent à plusieurs endroits du bassin versant des « débits objectifs d'étiage » qui sont intégrateurs de ce qui se passe en amont (donc potentiellement dans les ravines). Mais cela dépend aussi des échanges entre la surface et la profondeur.

3. Structuration des données de suivis de prélèvements

Valentin Le Tellier présente le travail réalisé par la DEAL pour mieux structurer les données de suivis de prélèvements : rassemblement des données, homogénéisation des suivis demandés aux préleveurs, réflexion sur

le développement d'une base de données (cf. *diaporama en PJ*). Ce travail s'appuie sur le constat d'une sous-exploitation des données, qui seraient pourtant utiles pour une gestion durable de la ressource en eau.

Bertrand Aunay : à la fin de la phase 2 de l'EVP Nord, on s'est aperçu que certaines données étaient encore manquantes. C'est un vrai sujet de savoir qui prélève où, quand, comment. La plus grosse part des études EVP porte sur la bancarisation des données (plus que sur la modélisation).

Faiçal Badat : il faut être vigilant concernant la mise en place de guichets uniques, qui butent parfois sur des différences de formats de données.

Valentin Le Tellier : le cadrage des modalités de suivis doit permettre d'homogénéiser ces formats.

4. Élaboration du plan d'actions de la commission

Laetitia Gervais présente la méthode suivie pour élaborer un plan d'actions de la commission ressource et l'avancement de la démarche (cf. *diaporama*).

Faiçal Badat : à quelle échéance le plan sera-t-il finalisé ? Quelles difficultés ont été rencontrées à son niveau ?

Laetitia Gervais : au début, il était difficile de retrouver le « qui fait quoi » dans le domaine de l'eau, mais le SDAGE et notamment sa stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau (SOCLE) ont été d'une grande aide.

Valentin Le Tellier : le plan devrait être finalisé en fin d'année 2023.

Vayana Dominique : il y a assez peu de participation aujourd'hui, comment d'avantage mobiliser les acteurs ?

Valentin Le Tellier : il est dommage effectivement que les membres du CEB se soient si peu mobilisés. Le sujet de la gestion de la ressource en eau va nécessiter des choix politiques structurants pour l'aménagement du territoire auxquels les collectivités devront participer. La DEAL est à l'écoute des suggestions pour faciliter l'appropriation des sujets par les membres du CEB et leur participation.

5. Retour d'expériences sur la saison sèche 2022 et perspectives 2023

Denys Lepetit et Anli Bourhane présentent un retour d'expérience sur la saison sèche 2022-2023, ainsi que l'état actuel de la ressource en eau : cf. *diaporamas*. La saison passée a été difficile (5^{ème} rang sur 51 années d'enregistrements, -33 % de pluie / normale).

Christophe Castanier : un impact de cette saison sur la production de canne à sucre paraît probable en 2023.

Jean-Paul Maugard : la rivière de l'Est est rarement évoquée alors qu'il y a de gros enjeux sur la ressource.

Valentin Le Tellier : la conciliation des usages y sera traitée via l'approche débit réservé, car une EVP ne paraît pas adaptée du fait de l'unicité du point de prélèvement.

Bernard Robert : le niveau de la nappe est critique au Port, des mesures doivent être mises en place ?

Anli Bourhane : des sondes suivent la conductivité dans le secteur, elles seront regardées de très près.

Annexe : Feuille de présence

Prénom Nom	Structure	Signature
Arnaud DEHEDIN	ACOA Conseil	
Sarah BATAILLE	CDSTU / DAE / SARUA	
Jeanne LÉPINE	ACOA Conseil	
Jean-Paul MAUGARD	Fédé Pêche	
Frédéric AURE	chambre d'agriculture	
Anne-Gaëlle HOARAU	ADIR	
Anli BOURHANE	Office de l'eau	
Christophe CASTANIER	DAAF	
Dennis Lepetch	DEAL	
Justina Cerveis	DEAL	
Yohana CIBARO	Office de l'eau BRGM	
AUNAY Bertrand		
Faïçal BADAÏ	Office de l'eau	
Vayana DOMINIQUE	TCO - DEAU	
Bernard ROBERT	CCIR	
Valentin LE TELLIER	DEAL	